

## ANCRES LES ACTIONS SUR LE TERRAIN ET APPROFONDIR LES ACTIVITÉS DE PLAIDOYER POUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

### Appel à propositions visant à soutenir des initiatives de la société civile dans la coopération efficace au développement à l'échelon national

Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement

#### I. Contexte

Le travail sur le terrain a toujours été vital pour la société civile. Les organisations de la société civile (OSC), en tant qu'acteurs indépendants du développement, sont cruciales à l'échelle nationale dans tous les domaines du développement. Le POED a exposé dans son document fondateur la raison d'être de « l'approche axée sur les pays » :<sup>1</sup>

- le contexte spécifique d'un pays détermine les priorités, les initiatives et les actions de développement de tous les acteurs dans le pays, y compris les OSC ;
- c'est à l'échelon national que le travail des OSC se fait le plus sentir sur la vie et les conditions des personnes pauvres et marginalisées ;
- c'est à l'échelon national que les gouvernements établissent des régimes juridiques, réglementaires et politiques ayant des incidences sur les OSC en tant qu'acteurs du développement (qu'ils soient conformes ou non avec les normes internationales) ; et
- c'est à cet échelon que les dialogues multipartites les plus directs devraient être ouverts et accessibles pour permettre la participation des OSC et des citoyens.

Au cours des dernières années, le POED a mis au point des mécanismes et des modalités pour guider la mise en œuvre de son mandat axé sur les pays. Les processus de la plateforme ont été conçus pour aider les groupes constitutifs du POED à intégrer des activités au niveau des pays dans leurs projets. Les efforts visant à accroître les capacités en termes de mobilisation, de sensibilisation et de suivi des OSC nationales ont également été renforcés grâce à des formations, des forums et d'autres exercices connexes. Le Comité de coordination (CC) a également adopté le document intitulé « Mettre en œuvre l'approche axée sur les pays » (voir Annexe 1) qui fournit des orientations sur les responsabilités et les méthodes de travail au niveau des pays.

Le plan stratégique du POED,<sup>2</sup> en définissant l'activité principale de la plateforme, appelle à l'application universelle des principes de la coopération efficace au développement (CED) pour : (a) accomplir le travail inachevé en ce qui concerne l'aide et l'efficacité du développement, et (b) guider la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Le plan stratégique définit également cinq priorités de plaidoyer, à savoir : (1) Pays en situation de conflit et de fragilité ; (2) Efficacité du développement des OSC ; (3) Environnement favorable aux OSC ; (4) Responsabilisation du secteur privé ; et (5) Coopération Sud-Sud. L'activité principale et les priorités en matière de plaidoyer orientent les engagements politiques et les activités du programme de la plateforme à tous les niveaux de développement - de l'échelon national à l'échelon mondial.

Aux niveaux mondial, sectoriel et régional, le POED est déjà en train de clarifier ses objectifs politiques sur une base annuelle. Il est désormais urgent d'ancrer et d'approfondir les activités de plaidoyer sur le terrain par l'intermédiaire d'actions au niveau des pays. Pour ce faire, le POED a élaboré un

<sup>1</sup> Ces raisons figurent dans le document du POED intitulé « Mettre en œuvre l'approche axée sur les pays ».

<sup>2</sup> <http://csopartnership.org/cpde-core-documents/>

programme de transition intitulé « *Soutenir les activités de plaidoyer de la société civile en faveur de la coopération efficace au développement* » qui vise, entre autres, à renforcer le plaidoyer en matière de CED au niveau des pays.

Ce programme fournit une stratégie de mise en œuvre qui rend opérationnel le cadre des activités du POED au niveau des pays en soutenant les plans élaborés par les propres OSC nationales. Il décrit les critères, les processus, les ressources et les rôles des structures clés du POED.

## II. Objectifs

Cet appel à propositions pour des actions à l'échelle nationale soutient l'objectif visant à renouveler le plaidoyer en faveur de la CED au niveau des pays. Plus précisément, le soutien du POED envers les activités à l'échelle nationale vise à :

- (1) *établir des liens concrets entre les priorités de plaidoyer du POED et les problématiques des groupes constitutifs du POED, en particulier au niveau des pays ;*
- (2) *fournir des espaces aux OSC pour qu'elles puissent forger des alliances et des partenariats multisectoriels qui traiteront de questions nationales ;*
- (3) *faciliter des dialogues multipartites visant à l'application universelle des principes de la CED et à la réalisation des objectifs du développement durable au niveau des pays ;*
- (4) *défendre l'institutionnalisation de la participation des OSC dans les processus et les espaces officiels pour promouvoir le programme de la société civile en matière de développement.*

## III. Soutenir les activités au niveau des pays

Le POED soutiendra les actions à l'échelon national qui poursuivent les objectifs susmentionnés de rénovation du plaidoyer au niveau des pays et correspondent aux lots suivants. Les lots sont directement liés aux priorités de plaidoyer de la plateforme. Pour en savoir plus, reportez-vous au document suivant : « *Rendre des comptes, construire, s'engager* » (en [français](#), en [anglais](#) et en [espagnol](#)). Dans les cas où il est estimé qu'une action correspond à deux ou trois lots, les auteurs de la proposition devront décider du lot qu'ils estiment prioritaire.

### A. Lots

Lots	Description
Lot 1. Activité principale : les engagements en matière de CED (travaux inachevés) et le Programme 2030  <i>Nombre de subventions prévues : 15 à 25 (chacune pouvant aller jusqu'à 5000 USD)</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Initiatives qui auront pour but de poursuivre la discussion sur les engagements pris en matière de CED qui n'ont pas été tenus et d'en surveiller la réalisation.</li><li>• Actions qui soutiendront les efforts visant à une plus grande compréhension du public et à une meilleure planification et mise en œuvre du Programme 2030 dans le pays.</li><li>• Actions qui traiteront des enjeux nationaux liés à la CED/au Programme 2030/à l'approche du développement fondée sur les droits de l'homme.</li></ul>
Lot 2. Pactes nationaux pour l'efficacité du développement des OSC  <i>Nombre de subventions prévues :</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Actions qui aboutiront à des pactes nationaux pour l'efficacité du développement des OSC. Un pacte national est un accord négocié par des OSC qui promettent de mettre en œuvre des engagements pris sur la question de l'efficacité du développement (<i>veuillez vous référer à l'annexe 2</i>).</li></ul>

Lots	Description
10 à 20 (chacune pouvant aller jusqu'à 5000 USD)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Actions qui viseront à défendre, à promouvoir et à mettre en œuvre les Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC.</li></ul>
Lot 3. Activités de plaidoyer en faveur d'un environnement favorable aux OSC  Nombre de subventions prévues : 10 à 20 (chacune pouvant aller jusqu'à 5000 USD)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Initiatives qui se concentreront sur les liens entre les questions liées à l'environnement favorable aux OSC et la maximisation des efforts déployés par diverses OSC pour contribuer au Programme 2030 et aux priorités des pays en matière d'ODD (voir l'annexe 3).</li><li>• Actions qui contribueront aux appels lancés pour un environnement favorable à la société civile, conformes au cadre international sur l'efficacité du développement des OSC, à l'approche du développement fondée sur les droits de l'homme, à l'accord de Partenariat de Busan et à d'autres documents connexes.</li></ul>

## B. Répartition par régions

Afin d'assurer une couverture mondiale équilibrée, le tableau suivant établit la répartition indicative des subventions entre les régions. Elle se fonde sur le nombre de pays par région :

Région	Nombre de subventions
Asie	9
Afrique	9
Amérique latine et Caraïbes	9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6
Europe	6
Pacifique	5
Amérique du Nord	1

## C. Types d'actions

Tous les plans proposés doivent consister en des initiatives et des coopérations multipartites résultant d'actions d'OSC au niveau des pays. Les propositions peuvent correspondre à l'une des actions ou à une combinaison des actions suivantes :

1. Recherches
2. Réunions / formations / séminaires d'OSC
3. Forums publics
4. Dialogues multipartites / tables rondes
5. Autres initiatives jugées appropriées avec le contexte du pays et le lot choisi

## IV. Conditions d'admissibilité

Toute OSC nationale peut soumettre une proposition pour cet appel.

La priorité sera accordée aux :

- organisations membres du POED

- OSC ayant participé aux activités du POED
- OSC ayant une bonne compréhension et une bonne connaissance des objectifs des politiques et des priorités en matière de plaidoyer du POED
- OSC faisant preuve d'une capacité de travail en réseau et d'une mobilisation forte avec d'autres OSC, y compris d'autres secteurs
- OSC ayant la capacité d'organiser des dialogues multipartites et de représenter d'autres OSC lors de processus et au sein d'espaces officiels
- OSC originaires des pays du Sud

#### V. Critères et processus de sélection

Le Secrétariat mondial émettra cet appel à propositions après son approbation par le Comité de coordination.

Les Secrétariats régionaux doivent réaliser les tâches suivantes :

1. Informer les points focaux nationaux du POED et d'autres OSC pertinentes à l'échelle nationale de cet appel à propositions
2. Fournir des informations supplémentaires et prêter assistance, le cas échéant, aux OSC du pays dans la préparation de leurs propositions
3. Recevoir les propositions et les traiter avec les représentants sectoriels et sous-régionaux dans leurs régions respectives
4. Évaluer les propositions compte tenu des critères définis ci-dessous
5. Recommander les propositions qui bénéficieront d'un soutien (une par pays)
6. Aider le Secrétariat mondial dans le suivi de la mise en œuvre des activités
7. Prendre en considération les travaux réalisés à l'échelle du pays pour enrichir les initiatives régionales

La proposition sera soumise au Secrétariat mondial et aux Secrétariats régionaux concernés. Une OSC ne peut envoyer qu'une seule proposition pour l'appel.

Les Secrétariats régionaux utiliseront le système de notation ci-dessous pour évaluer les propositions qui devront être approuvées par le Secrétariat mondial :

Critères	Note
Adéquation entre les résultats attendus de l'action et les activités pour la réaliser	1-5
Pertinence de l'action par rapport aux objectifs de l'appel à propositions	1-5
Correspondance entre l'action et le lot choisi	1-5
Capacité de l'auteur de la proposition à mener à bien la tâche	1-5
<b>Note totale</b>	<b>4-20</b>

Le Secrétariat mondial et les Secrétariats régionaux peuvent recevoir plusieurs propositions de différents auteurs de propositions d'un même pays, mais seule une proposition peut-être approuvée. Le Secrétariat mondial se coordonnera avec les chefs de file des groupes de travail respectifs pour assurer l'harmonisation et la cohérence des actions de pays avec les plans et stratégies de plaidoyer mondiaux.

Le traitement des recommandations régionales reposera sur les éléments suivants :

1. Recommandations et notes émises par les Secrétariats régionaux aux actions proposées
2. Évaluation des actions proposées par le Secrétariat mondial

3. Équilibre des actions entre les régions, les lots, les types d'actions et les principales plateformes d'OSC
4. Réunion avec les chefs de file des groupes de travail respectifs

Le Secrétariat mondial peut émettre des commentaires sur la ou les propositions et demander une révision du plan avant d'attribuer la subvention.

Les subventions seront directement versées aux pays. Le Secrétariat mondial supervisera leur attribution en coordination avec les Secrétariats régionaux.

Mis à part les résultats attendus des actions, les auteurs des propositions devront soumettre des rapports descriptifs et financiers au Secrétariat mondial avec copie au Secrétariat régional concerné, sur la base d'un modèle qu'enverra le Secrétariat mondial aux auteurs des propositions retenues.

#### **VI. Format des propositions et durée de mise en œuvre**

Le modèle de proposition figure à l'annexe 4. Les actions doivent être exécutées entre **novembre 2017 et mars 2018**.

#### **VII. Chronologie**

Étapes	Calendrier	Unités concernées
Publication de l'appel à propositions	3 <sup>e</sup> semaine d'octobre 2017	SM
Date limite de soumission des propositions au SM et au SR	3 <sup>e</sup> semaine de novembre 2017	OSC nationale
Examen et recommandation du SR au SM	5 <sup>e</sup> semaine de novembre 2017	SR
Publication de la liste des propositions retenues	2 <sup>e</sup> semaine de décembre 2017	SM
Signature des contrats de subvention	À partir de la 3 <sup>e</sup> semaine de décembre 2017	SM
Mise en œuvre des actions au niveau des pays	1 <sup>re</sup> semaine de janvier 2018 - 4 <sup>e</sup> semaine de mars 2018	Auteur de la proposition
Soumission du rapport descriptif et financier	4 <sup>e</sup> semaine d'avril 2018	Auteur de la proposition

#### **VIII. Soumission des propositions au Secrétariat mondial et aux Secrétariats régionaux concernés**

**Toutes les propositions doivent être soumises avant le 17 novembre 2017 inclus, fin de journée heure de Manille.**

Les propositions doivent être adressées aux personnes suivantes :

1. **Jodel Dacara**  
Responsable des affiliations  
[membership@csopartnership.org](mailto:membership@csopartnership.org)
2. **Marc Adrian Ignacio**  
Gestionnaire de subventions

[mignacio@iboninternational.org](mailto:mignacio@iboninternational.org)

### 3. Coordonnateur régional concerné

Région	Coordonnateur régional	Adresse électronique
Asie	<b>Yodhim Dela Rosa,</b> Reality of Aid (RoA) Asie Pacifique	<a href="mailto:ydelarosa@realityofaid.org">ydelarosa@realityofaid.org</a>
Afrique	<b>Diana Mochoge,</b> Reality of Aid (RoA) Afrique	<a href="mailto:diana@roafrica.org">diana@roafrica.org</a>
Amérique latine et Caraïbes	<b>Karina Caceres,</b> Alianza de OSC para la Eficacia del Desarrollo en ALC	<a href="mailto:secretaria.aoed@gmail.com">secretaria.aoed@gmail.com</a>
Moyen-Orient et Afrique du Nord	<b>Zahra Bazzi</b> <b>Ghassan Makarem,</b> Réseau arabe d'organisations non gouvernementales (ONG) pour le développement	<a href="mailto:zahra.bazzi@annd.org">zahra.bazzi@annd.org</a> <a href="mailto:ghassan.makarem@annd.org">ghassan.makarem@annd.org</a>
Europe	<b>Irina Lupu,</b> Fédération roumaine des organisations non-gouvernementales pour le développement (FOND)	<a href="mailto:irina.lupu@fondromania.org">irina.lupu@fondromania.org</a>
Pacifique	<b>Vani Cenac,</b> Association des organisations non gouvernementales (ONG) des îles du Pacifique	<a href="mailto:vani.vulaca@gmail.com">vani.vulaca@gmail.com</a>
Amérique du Nord	<b>Gavin Charles,</b> Conseil canadien pour la coopération internationale	<a href="mailto:gcharles@ccic.ca">gcharles@ccic.ca</a>